

## Mensualisation des factures d'eau

Madame, Monsieur,

Le Sievo a le plaisir de vous informer de la mise en place de la mensualisation de vos factures eau et assainissement.

Si vous êtes intéressés, merci de nous en faire la demande par mail : [contact@valdelognon.fr](mailto:contact@valdelognon.fr).

Un contrat de mensualisation et un mandat de prélèvement vous seront envoyés. Ces documents seront à nous retourner complétés, signés et accompagnés obligatoirement d'un RIB.

Sans retour des documents avant le prochain cycle de facturation, votre demande de mensualisation ne pourra pas être prise en compte.

Après émission de votre prochaine facture semestrielle, vous recevrez un échéancier vous informant de la date et du montant de chaque prélèvement.

Le Sievo reste à votre disposition pour tout complément d'information et vous exprime ses sincères salutations.